

# TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois

UA 85-51

Procès-verbal de la

## **QUATRIÈME RENCONTRE**

Tenue le 11 octobre 2016, à la salle de conférence de l'Édifice municipal de Valcanton



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

**APPROUVÉ LE : 5 DECEMBRE 2016**

# TGIRT-EIBJ VALCANTON VILLEBOIS

## QUATRIEME RENCONTRE

**DATE :** Le 11 octobre 2016  
**HEURE :** 12 h  
**LIEU :** À la salle de conférence  
 de l'édifice municipal de  
 Valcanton

**PRÉSENCES**  
 ANCTIL, Lucienne  
 JÉGOU, Michel  
 MAILHOT, Sylvie  
 MICHAUD, Luc  
 PHILIPPON, Cécile  
 CANANASSO, James  
 MANDEVILLE, Benoît  
 VÉZINA, Alain  
 TREMBLAY, Manon  
 MORASSE, Johanne  
 FILION, Martin  
 OUELLET, Stéphane  
 FORTIN, Isabelle  
 SIGOUIN, Marie-Ève  
 CYR, Hélène  
 LÉVESQUE, Mathieu

**ORGANISME**  
 Hecla-Québec-Casa Berardi  
 Regroupement des propriétaires du lac Pajegasque  
 Corporation de développement de VVB  
 Tembec La Sarre  
 Localité de Valcanton  
 Abitibiwini  
 MRC Abitibi Ouest  
 ABIFOR  
 Regroupement des femmes de Valcanton  
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James  
 ARBJ  
 CNG  
 UG Harricana-Nord et Mont-Plamondon  
 Tembec La Sarre  
 UG Harricana-Nord et Mont-Plamondon  
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

**OBSERVATEURS**

**INVITÉS**

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 11 octobre 2016 à 12 h 18.	Sur proposition de M <sup>me</sup> Cécile Philippon, dûment appuyé par M. Michel Jégou, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 12 h 18 le 11 octobre 2016.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	M <sup>me</sup> Morasse fait la lecture du projet d'ordre du jour.	Sur proposition de M <sup>me</sup> Cécile Philippon, dûment appuyée par M. Michel Jégou, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 juin 2016.	M <sup>me</sup> Morasse fait la lecture du procès-verbal.	Sur proposition de M <sup>me</sup> Lucienne Anctil, dûment appuyée par M <sup>me</sup> Cécile Philippon, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que lu.
4. Suivi de la rencontre du 6 juin 2016	La visite de la Mine Hecla est reportée au printemps 2017.	
5. Correspondance		
6. MFFP-Faune – information Plan Caribou	M. Julien Second informe les membres de l'état d'avancement des travaux concernant l'élaboration du plan caribou.	
7. Présentation TEMBEC — Projet pilote de fermeture de chemin — secteur Valrenne.	M <sup>me</sup> Marie-Eve Sigouin mentionne que la communauté de Pikogan a appuyé le projet. L'ensemble des consultations démontre que le projet	Sur proposition de M <sup>me</sup> Cécile Philippon, dûment appuyée par M. Michel Jégou, il est unanimement

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>n'entraîne pas d'impacts sociaux négatifs.</p> <p>Les rôles sont à définir dans le processus de consultation.</p>	<p>convenu d'appuyer le projet de fermeture de chemin tel que présenté par TEMBEC lors de la rencontre de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois le 15 août 2016.</p>
<p>8. Présentation – Hecla Québec Mine Casa Berardi</p>	<p>M<sup>me</sup> Lucienne Anctil présente les différents sites miniers d'Hecla et présente plus en détail la mine Casa Berardi.</p>	
<p>9. Présentation MDDELCC — Nouvelles aires protégées projetées</p>	<p>M<sup>me</sup> Mélanie Veilleux-Nolin fait une présentation sur la création des aires protégées issues de l'Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses.</p> <p>M<sup>me</sup> Johanne Morasse demande de connaître le volume de bois soustrait de la possibilité forestière plutôt que la perte financière annuelle qu'engendre la création des aires protégées.</p> <p>Réponse de M<sup>me</sup> Mélanie Veilleux-Nolin : vous pouvez faire la demande au MFFP, puisqu'ils m'ont fourni seulement la perte en argent.</p> <p>M<sup>me</sup> Johanne Morasse demande quel est l'échéancier pour le processus de création des aires protégées.</p> <p>Réponse de M<sup>me</sup> Mélanie Veilleux-Nolin : Les réserves devraient avoir le statut de protection projeté suite aux consultations au cours de l'année 2017.</p> <p>M. Alain Vézina demande s'il va avoir des projets d'aires protégées dans le secteur de VVB.</p> <p>Réponse de M<sup>me</sup> Mélanie Veilleux-Nolin : Lorsque le projet actuel de création des aires protégées sera terminé, un processus de consultation publique sera mis en place afin de démarrer de nouveaux projets d'aires protégées sur le territoire.</p>	
<p>10. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois-</p>	<p>M. Luc Michaud présente les préoccupations de TEMBEC :</p> <p><b>Valeur = Viabilité de l'usine de Tembec La Sarre</b></p> <p>O1 = Obtenir un approvisionnement en bois afin de maintenir la production de l'usine de sciage de La Sarre sur 3 factions.</p> <p>O2 = Maintenir les opérations forestières tout au long de l'année, sur 48 semaines (survie financière des entrepreneurs).</p> <p>O3 = Effectuer une planification forestière et une programmation annuelle des opérations forestières qui répondent aux besoins de l'usine avec des niveaux d'inventaires viables.</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>O4 = Maintenir un coût d’approvisionnement en bois assurant la rentabilité de l’industrie forestière : coût de la fibre, coûts des chemins, dm<sup>3</sup>/tige, distance de transport. Ces facteurs doivent être tenus en compte dans la planification. (Ex. : entente de regroupement des programmations annuelles de récolte du plan quinquennal).</p> <p>O5 = Maintien de la certification forestière FSC.</p> <p>O6 = Respecter les modalités du plan d’aménagement de l’habitat du caribou pour tous les utilisateurs du territoire.</p> <p>Valeur = Climat d’entente avec les autres utilisateurs</p> <p>O7 = Considérer les préoccupations de tous les utilisateurs dans le cadre de l’aménagement par la tenue de consultations publiques transparentes et proactives.</p> <p>Valeur = Accès au territoire (dans un contexte de gestion dynamique des voies d’accès)</p> <p>O8 = Dans le cadre de l’aménagement de l’habitat du caribou, procéder à l’analyse de la possibilité de procéder à la fermeture de certains chemins (et reboisement si possible) afin de contrôler le taux de perturbation du territoire.</p> <p>M<sup>me</sup> Cécile Philippon présente les préoccupations de la Localité de Valcanton;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les forêts de proximités</li> <li>• promotion de l’éducation forestière</li> <li>• les coupes forestières au tour des localités devraient être réduite (coupe sélective) afin de préserver l’effet brise-vent (influence sur la température ressentie)</li> <li>• les chemins municipaux sont utilisés par les compagnies les localités sont les seuls à payer pour l’entretien.</li> </ul> <p>M. Benoit Mandeville présente les préoccupations de la MRC d’Abitibi Ouest;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La conversion du PAAU en forêt de proximité</li> <li>• maintenir le développement</li> <li>• maintenir les pratiques en place.</li> </ul> <p>M. Michel Jégou présente les préoccupations pour les</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	villégiateurs; <ul style="list-style-type: none"> <li>• protection du paysage</li> <li>• protection d'habitat faunique</li> <li>• protection du sol et des eaux</li> <li>• protection des lieux touristiques</li> </ul> La corporation de développement économique de VVB présente leur préoccupation. <ul style="list-style-type: none"> <li>• protection des FHVC</li> </ul>	
11. Divers		
12. Levée de la rencontre		Sur proposition de M <sup>me</sup> Cécile Philippon, dûment appuyée par M. Alain Vézina, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 16 h 5 le 11 octobre 2016.